

ABONNEMENT

Saumur: Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste: Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 20. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce cas; Et du droit de modifier le texte des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 18 OCTOBRE

LA RÉUNION DES DROITES

La réunion parlementaire de l'Union des Droites s'est tenue hier. M. le baron de Mackau a prononcé à cette séance un discours très sage et très éloquent qui a soulevé les unanimes et très légitimes applaudissements de la réunion et que nous croyons devoir reproduire in extenso:

Messieurs,

Le désarroi est partout:

Dans le Gouvernement, où le désaccord le moins dissimulé a éclaté entre le Président de la République et son ministre;

Dans le Parlement, où les partis politiques qui forment la majorité se déchirent et déversent les uns sur les autres les plus sanglantes injures;

Dans le Pays, où beaucoup de ceux qui ont contribué à constituer la majorité actuelle, se demandent avec douleur s'ils ne se sont pas trompés; si cette majorité, sans programme, sans principes communs, n'ayant d'autre lien qu'une étiquette et un pacte qualifié par leurs organes de « bêtise nécessaire » n'est pas néfaste au pays.

Seuls, vous restez fermes, unis et calmes; seuls, dans le pays, nos amis, ceux de qui nous tenons notre mandat, restent résolus dans leur volonté, confiants dans l'avenir, parce que seuls, les uns et les autres, nous n'avons qu'une préoccupation: la France; nous n'avons au cœur qu'une passion: l'amour de la Patrie, qui domine, dirige, inspire nos actes, bien avant tout intérêt de parti ou de préférence politique.

Le moment est proche où vous aurez le grand devoir et la lourde responsabilité de réparer le mal qui a été fait, de rendre à notre infortuné pays, pour lequel les épreuves se succèdent avec tant de rapidité, la prospérité et la confiance en lui-même.

Nos adversaires le savent; leurs journaux confessent leur défaite prochaine; un

des principaux ministres de la République, M. Goblet, l'avoue dans un discours récent où le découragement le plus complet ne prend même plus la peine de se déguiser; enfin l'étrange proposition de révision déposée par le gouvernement et l'exposé des motifs qui la précèdent en sont l'aveu en quelque sorte officiel.

Au milieu de cette déroute générale, le parti républicain s'agit et se divise.

Les uns cherchent leur refuge dans la « concentration républicaine », sans reconnaître les dangers, et en acceptant d'être les instruments dociles du radicalisme.

D'autres vous font un appel désespéré; ils oublient qu'on ne s'appuie que sur ceux qui vivent, et qu'eux, ils ont cessé de représenter un parti, une politique, une force; la séance de lundi l'a démontré jusqu'à l'évidence.

D'autres encore, afin d'essayer de surprendre l'opinion, affectent de tout mêler et de tout confondre dans une appellation commune de « boulangisme » et les amis du général et ceux qui, comme vous, l'ayant devancé dans ses revendications, ne peuvent cependant les abandonner, parce qu'il a plu au général de s'y rallier.

Vains efforts! Ni la concentration qui, en fait, a cessé d'exister, ni les avances tardives aux droites, ni les équivoques de mauvaise foi, ne sauveront la situation du parti républicain désormais perdue. Le flot du mécontentement populaire qui monte, emportera bientôt tous ces gouvernements d'occasion.

Les chefs des partis monarchiques, puisant dans leurs consciences les inspirations les plus hautes, sont animés des mêmes sentiments de patriotisme, d'union et d'entente que chacun d'entre nous. Sans rien abdiquer ils se réfèrent cependant à la volonté nationale, autour de laquelle tout le monde peut désormais se réunir honorablement.

C'est un grand et fortifiant spectacle que celui auquel nous assistons, messieurs; je ne crois pas qu'on ait rien vu de semblable

ble dans l'histoire de notre pays, si fécond en secousses inattendues: un grand peuple se ressaisissant, préparant dans le calme et le recueillement la victoire de l'honnêteté et du bon sens, en même temps que le relèvement de la patrie.

Voilà, messieurs, le gage certain de la victoire, car ce grand travail national a été enfanté dans le temps et dans la douleur, conditions premières du succès et de la durée.

Ce discours a été accueilli par d'unanimes applaudissements, et, sur la proposition d'un membre de la réunion, l'impression en a été votée.

GROS POINT NOIR

Rien d'intéressant hier au Palais-Bourbon. La discussion du budget commencera lundi. Les divergences entre les membres de la commission et le gouvernement sont grandes. Les radicaux voudraient escamoter la discussion sérieuse, approfondie du budget; ils redoutent les chausse-trappes que M. Jules Roche se prépare à tendre sous les pas du ministre. La satisfaction des radicaux triomphants est troublée par ce gros point noir.

Les 20 Wilsons

L'Union des travailleurs publie la communication suivante d'une victime du Deux-Décembre qui se plaint de la distribution des indemnités votées par la Chambre:

Les tripotages de négociations, changements, prirent de telles proportions et furent exécutés avec un tel cynisme que l'on allait jusqu'à proposer aux intéressés ces majorations par voie de traités en règle, sur papier timbré, établissant le pot-de-vin à toucher si la pension passait de tel chiffre à tel autre, tant on était certain de l'impunité.

L'équilibre entre le total des pensions allouées et les neuf millions de rentes viagères s'en trouva tellement troublé qu'il fallut faire voter au Parlement un supplément

de quatre cent cinquante mille francs de rentes viagères de plus pour faire face aux perturbations amenées par toutes ces infamies. On présenta ce supplément comme « erreur d'addition. »

Le plus grand nombre des députés ayant fait des sollicitations, souvent érites, pour obtenir que tel ou tel, son électeur influent, fût majoré, ce qui ne pouvait s'obtenir qu'à la condition de diminuer d'autant tels ou tels autres:

Six indemnitaires convaincus d'avoir traité pour la majoration de leurs pensions avec un agent de M. Schnerb furent quand même maintenus comme indemnitaires, pour le chiffre primitivement alloué par la commission générale, qui agita cependant la question de les radier lorsque, dépassant son mandat, elle radia Retu et Vincent, coupables d'avoir soulevé le couvercle du pot aux roses en dénonçant les propositions qui lui avaient été faites.

Obligé de faire passer en cour d'assises l'agent dénoncé, le parquet évita de faire entendre les témoins. On ne présenta au jury que des témoins à décharge, les chefs du faussaire, qui vinrent faire de lui les plus grands éloges, ce qui réduisit sa condamnation à trois ans qu'il n'aurait même pas faits, paraîtrait-il.

Au cours des audiences que j'eus de M. Waldeck-Rousseau, alors ministre de l'intérieur, soit seul, soit avec M. Laborière, alors sénateur, et que la Société, à laquelle j'appartenais, m'avait adjoint sur ma demande, « ce ministre nous déclara que la répartition des neuf millions de rentes en question avait donné lieu aux abus et aux scandales les plus grands et dont il était écœuré. »

Il cita même, à l'oreille de M. Laborière, certains noms de députés et d'anciens ministres.

Voyage de Guillaume à Naples

Guillaume II, accompagné du roi Humbert, est arrivé à Naples mardi. La population a fait un chaleureux ac-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UN MARIAGE DIFFICILE

Par Aimé GIRON

Le lendemain, en effet, reconnaissance et réjouissance. La population commença par assister à la « Doxologia », le Te Deum grec. Pendant ce temps, le malheureux Camille, toujours surveillé à quatre pas, présidait au montage des pièces d'artifice. Il n'en pouvait mais. Devant faire toutefois contre une mauvaise fortune bon cœur, il y allait avec un certain petit air délibéré et compétent qui lui ramenait les sympathies du long Coqueripoulos.

Comme il avait assisté à Paris, barrière du Trône ou Champ de Mars, à pas mal de feux d'artifice, il essayait de se reconnaître dans cette forêt de cartons, de fils et d'amorces. Il se donnait les apparences de quelque conseils, trouvant en fin de compte que tout était à peu près pour le mieux dans ce déploiement de pyrotechnie civile.

L'indépendance hellénique se fêtait dans Athènes à grand renfort d'hymnes patriotiques, de coups de carabine, de coups de vin et de coups de poing. L'enthousiasme se traduisait immodérément de vingt et quelques mille manières, selon le nom-

bre des habitants d'Athènes et des forains de l'Attique. Les deux longues rues qui coupent la ville en croix, celle des Hermès et celle d'Eole, regorgeaient de foule. Les maisons peintes en rose, en bleu-clair ou en bistre, vidaient sur leurs balcons saillants les nombreuses familles de bourgeois athéniens.

C'était partout tapage et joie. Le soir vint conspiller de lampions les maisons et les rues, en chasser la population et la pousser en masse au palais du roi où le feu d'artifice allait flamber de tout ses poudres multicolores. Camille, entouré de ses aides, suait à grosses gouttes sous ce déploiement de grands échafaudages, de grands soleils, de grandes étoiles.

Il allait avoir à allumer tout cela. C'était épouvantable. Dans les illuminations subites et fulgurantes il avait une peur horrible d'être bien nettement vu par sa future qui le reconnaîtrait plus tard. Inutile alors de songer à être accepté. On n'épouse pas un artificier! Il se dépitait. Cependant la foule grossissait; elle entraînait en rumeur comme un coin d'Océan troublé par le vent dans ses vagues.

Coqueripoulos arriva, annonçant à Camille que la cour était aux fenêtres et qu'il devait commencer.

Muni d'une lance, il commença, à tort et à travers, emporté par le dépit, puis aveuglé par une

odeur endiablée de poudre. Il mit rageusement le feu aux mélanges variés, soit directement à l'étouppille, soit à distance au moyen de dragons. Le zinc donnait des flammes bleues; le cuivre des flammes vertes. Les fusées volantes partaient au bout d'une baguette répandant leur salpêtre en pluie d'or. Les feux du Bengale lentement et sans bruit déployaient leur brume rouge ou blanche. Camille courait des pièces qui fusaient posément aux pièces qui font explosion. Dans cette première partie du programme il se rôti les cheveux et les sourcils. Il sentait son poil capillaire lui pleuvoir en centre nauséabonde dans les yeux.

Je vais être affreux, murmura-t-il. Me voilà flambé comme une volaille maintenant! O grave déesse Minerve, quel tour pendable tu joues à ton collègue le petit dieu Eros!

Camille promena désordonnément sa lance dans les soleils fixes, dans les gloires, les éventails, dans les mosaïques aux jets croisés, dans les cascades aux jets horizontaux, dans les roues guillochées tournant en sens contraire, dans les ailes de moulin contrariant leurs évolutions, dans les girandoles, les coquilles, les spirales. Tout cela tournait, montait, descendait, se croisait, lâchant sa garniture d'étoiles tranquilles, de serpenteaux rampants, de pétards éclatants, de sarrons frénétiques. Ce fut une vraie débauche de flammes de toute couleur et de pétarades de toute violence.

Et les chandelles romaines? Et les artichauts? Camille ne put sortir sain et sauf de cet orage de détonations pas plus qu'il n'avait échappé à la première averse d'étincelles. Un pétard, trop prompt, lui creva dans la joue et le marqua d'une brûlure noire. Il avait débuté avec la fièvre; il se sentait maintenant assailli par la douleur.

Il lui restait à enflammer les deux pièces principales et finales. Il y vola, aiguillonné par sa brûlure et grisé par la poudre. Il n'entendait pas les applaudissements, les cris que la foule enthousiasmée envoyait à ses artifices superbes et précipités. Il embrasa l'amorce d'un vaste pot à feu boudé de fusées immobiles qui lancèrent, en bouquet déchirant et étincelant, dans le ciel une nuée prodigieuse de petites fusées. Athènes en fut soudainement et tout entière éclairée. La foule compacte des Hellènes dans les ténèbres se révéla aussitôt sous cette gerbe lumineuse, tandis que la masse blanchâtre du palais royal se détacha sur le mont Lycabette.

Camille, dans cette illumination subite et éclatante, porta enfin la lance à la splendide pièce qui représentait une Minerve casquée colossale, et dont les lignes sinuées étaient obtenues par des cordes trempées dans un mélange de nitre, de soufre, d'antimoine et de résine de genièvre. La déesse protectrice d'Athènes fut saluée par un redoublement de claquement de mains, de clameurs

cueil aux deux souverains. La foule était nombreuse dans les rues; les fenêtres étaient garnies de spectateurs. Les diverses associations étaient échelonnées le long des rues parcourues par le cortège. Il en était venu un assez grand nombre de toutes les provinces méridionales.

L'animation est extraordinaire à Naples. Il y a d'assez nombreux drapeaux italiens et allemands dans le quartier de la gare et rue de Tolède; mais, en général, la décoration des rues et des places est presque insignifiante et bien inférieure à celle de Rome.

Soit empêchement, soit imprévoyance de la police, la circulation des voitures et des piétons est devenue impossible sur plusieurs points de la ville, et principalement aux alentours du palais royal. Là, le désordre est à son comble. Voitures de luxe, hachquets, voitures de marchandises, piétons et cordons de troupe, tout est pêle-mêle.

La confusion est extrême. De tous côtés ce ne sont que cris, bousculades, rixes.

Vers deux heures cependant on réussit à rétablir la circulation dans la voie que doit suivre le cortège.

Ce dernier a débouché à deux heures et demie sur la place du Plébiscite, où est situé le palais royal.

La circulation est très difficile à cause de l'affluence des promeneurs. Les illuminations sont très belles.

A huit heures, deux cents joueurs de mandoline ont donné un concert sur la place du Plébiscite, puis onze musiques militaires se sont fait entendre sous les fenêtres du palais.

Le prince Henri de Prusse et le prince royal d'Italie occupaient la seconde voiture; le duc d'Aoste et le duc de Gènes la troisième; le comte de Bismarck et M. Crispien la quatrième; puis venaient quatorze voitures avec la suite des souverains. Le cortège a eu beaucoup de mal à arriver jusqu'au palais royal, tant la foule était compacte. L'escorte de cuirassiers ne pouvait avancer qu'au pas et ne frayait que difficilement un passage au milieu de cette mer humaine.

Ni la police ni la municipalité n'ont été à la hauteur de leur mission. Aucune mesure n'avait été prise pour assurer la circulation; aussi avait-il un enchevêtrement inextricable de voitures, de camions, de chariots qui aurait pu causer les plus graves accidents.

Le cortège a suivi la *carriera Grande*, le *corso Garibaldi* et la *rue de Tolède*. Après avoir gagné, non sans peine, le palais royal, les souverains ont paru sur un balcon qu'on avait recouvert de draperies rouges, pour répondre aux *Evviva* de la foule.

Le roi souleva son casque; l'empereur se contenta de saluer militairement. A ce moment, un coup de vent souleva la draperie et recouvrit entièrement les souverains, qui se dégagèrent assez difficilement, aux grands éclats de rire de la foule. Le casque de Guillaume II faillit tomber sur la place.

Après un court déjeuner, l'empereur et le roi Humbert ont visité les musées et ne sont rentrés au palais qu'à six heures du soir.

Le soir, toute la ville était illuminée. On

a surtout admiré l'illumination de l'église Saint-François, située en face du palais. Une bande de cent mandolinistes et de cinquante chanteurs est venue donner un concert sur la place du palais après le dîner. L'empereur a assisté à ce concert du haut du balcon.

La police a arrêté un rédacteur du *Messenger* qui avait organisé une manifestation anti-germanique. Cela n'a pas empêché qu'un nombre considérable de petits papiers rouges aient été jetés dans les voitures impériales.

La circulation est très difficile dans les rues.

On craint que des troubles n'éclatent dans la soirée.

D'après les dépêches de Vienne, en date du 16 octobre, de graves désordres anti-allemands auraient éclaté le soir à Naples.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST

Encore les élèves-officiers de Saumur

Le *Journal d'Indre-et-Loire* a reçu la lettre suivante d'un de ses abonnés de Paris :

Paris, le 15 octobre 1888.

Monsieur le rédacteur en chef,

Vous me permettez de donner à vos lecteurs, au sujet d'un article que vous avez consacré, il y a quelques jours, aux élèves-officiers de Saumur, quelques détails que je tiens de bonne source et qui leur apprendront les raisons pour lesquelles le gouvernement fait attendre à ces messieurs des nominations qui devraient, en bonne justice, être faites à leur sortie de l'École?

Vous n'ignorez pas que la première École de cavalerie du monde n'est pas tout à fait en odeur de républicanisme près de ceux qui nous gouvernent si mal depuis trop longtemps. Aussi ces honnêtes gens qui se sont tous ruinés, pour le bien de leur pays, et entr'autres le brave général de Freycinet qui met notre armée à toutes saucées, se sont tenus ce langage :

« Tout ce qui sort de l'École de Saumur nous déteste cordialement. Comment nous venger, sans en avoir trop l'air, de ces gens trop brillants pour nous, que nous sommes forcés d'accepter dans les rangs de l'armée, et, chose plus dure encore, de payer? Impossible de s'en prendre aux Saint-Cyriens qui font un stage à Saumur; ils sont investis de leur grade avant d'entrer à l'École de cavalerie... »

Mais les élèves-officiers, voilà bien notre affaire! Ceux-là supporteront tout le poids de nos colères; comme ce sont des sous-officiers, ils sont plus faciles à opprimer. Ils diront ce qu'ils voudront, nous nous en moquons comme de nos électeurs! »

Tel a été le raisonnement de ces hommes d'État que l'Europe est heureuse de

le lâcher?

Camille attendit impatiemment le retour du grand Coqueripoulos. Je n'ai pas besoin de vous dire, son dada réenlourché, en quelles rêveries il s'enfonçait, se laissant emporter d'un mirage à l'autre dans les lointains de l'avenir. Enfin l'intendant revint. Il avait suivi le monsieur et la dame jusqu'à l'hôtel de Démosthène où ils étaient entrés.

L'hôtel de Démosthène? Précisément, songea-t-il, celui qui a l'honneur de posséder maître Monnaie, l'avocat marseillais. Je ne puis m'y présenter maintenant pour quatre ou cinq raisons excellentes. La première est que dans l'état où m'a mis le feu d'artifice de l'Indépendance on reculerait d'horreur. La seconde est qu'Eva peut reconnaître en moi l'allumeur de poudres et que ce n'est point un passé illustre, bien que brillant, à offrir à une femme. La troisième est que maître Monnaie logeant au même hôtel... Mais les raisons se multipliaient dans l'entendement de Camille avec une malignité étonnante.

Et Camille s'abandonna à une rage sourde qui se traduisit par des trépignements de bottines sur les tapis du roi des Grecs. Coqueripoulos, toujours planté en face de Camille, le considérait sans comprendre. Camille lui signifia d'un geste d'avoir à se retirer et lui cria en bon français :

— Va te coucher, grand imbécile! Tu m'as forcé à devenir artificier et a mis un embargo sur

mes projets les plus caressés.

Coqueripoulos ne comprit pas davantage et sortit. Camille se jeta sur un divan de repos et dormit sous l'empire d'un cauchemar au bout duquel il se vit incendiant en dernier ressort l'Archipel.

Le lendemain, quand Coqueripoulos, flanqué de l'interprète, entra prendre ses ordres, Camille le pria durement et simplement de retourner à l'hôtel de Démosthène et de savoir adroitement si la demoiselle et son père séjourneraient encore dans la capitale athénienne.

(A suivre.)

« Mais qu'elle ne nous envie pas du tout. Et voilà comment on fait poser ceux qui sont prêts à verser leur sang pour la patrie ! »

Mais ce n'est pas tout. Que fait-on de l'argent qui devrait servir à payer la solde de ces jeunes gens qui devraient tous être nommés à leur sortie de l'École, et qui, pour le plus grand nombre, vont attendre peut-être plusieurs mois encore un galon si ardemment et si légitimement désiré? Je vais vous l'apprendre.

A côté des rancunes d'un gouvernement aussi intelligent qu'intègre (ce dernier qualificatif a été inventé sous la troisième République, pour l'usage exclusif de M. Grévy), il y a toujours, comme corollaire inévitable, la question de... caisse. Ce n'est qu'à force de rogner par ci par là, qu'on parvient à boucher des trous de plus en plus béants! Or, dans le cas qui nous occupe, on fait d'une pierre deux coups : on se venge et on... gratte.

Mais, allez-vous me dire, cet argent-là sert, sans aucun doute, à la fabrication des fusils Lebel, ou à d'autres créations patriotiques? O patriotisme erreur! Voici, en deux mots, l'histoire de la chose :

Les employés de ministère reçoivent des gratifications proportionnées, bien entendu, au degré d'influence du protecteur de chacun : car, vous savez, comme moi, que le mérite n'est pas cité en République, si ce n'est le mérite agricole inventé par le carottier Méline.

Eh bien! l'argent destiné réglementairement à la solde des sous-officiers promus officiers à leur sortie de Saumur, est employé à donner des gratifications au personnel du ministère de la guerre.

C'est ce qu'on appelle, en haut lieu, la théorie des virements que nos excellents gouvernants s'entendent si bien, et de si si longtemps, à mettre en pratique. En ont-ils viré de ces fonds pour les besoins de la cause? Vous apprendrez bientôt, Messieurs du gouvernement, qu'à force de vider on chavire!

Que ces braves sous-officiers prennent donc patience, et supportent vaillamment, comme ils ont supporté pendant une année les rudes épreuves de l'École, les vexations d'un régime qui, heureusement pour notre beau pays de France, n'a plus que peu de temps à vivre!

JEAN SUISSUR.

NOS SÉNATEURS

M. Blavier fait partie du 2^e bureau; M. le général d'Andigné, du 6^e; M. le baron Le Guey, du 7^e.

NOS DÉPUTÉS

Séance du 15 octobre. — Tous les députés de Maine-et-Loire ont voté contre le ministère, demandant un vote de confiance, à propos de son projet de révision de la Constitution; ils ont voté pour la proposition de M. Andrieux demandant que le rapport sur la révision fût fait dans 15 jours.

M. Berger fait partie du 2^e bureau; MM.

Fairé, de Soland, du 3^e; comte de Maille, du 4^e; général Lacretelle, du 8^e; comte de Terves, du 10^e; vicomte La Bourdonnaye, Merlet, du 11^e.

LA RÉCOLTE DES VINS EN FRANCE

Le ministre de l'agriculture a donné des renseignements sur la récolte des vins. Les nouvelles reçues au ministère sont excellentes.

La récolte totale approchera sensiblement de 40,000,000 d'hectolitres; des essais de plants américains, dans la Côte-d'Or, donnent d'excellents résultats.

Création d'un Syndicat Industriel et Commercial dans la ville de Saumur.

A l'instigation du journal *La Crise Commerciale*, sous la présidence d'honneur et avec le concours de M. H. GODARD, président du Syndicat de Blois, les Commerçants et Industriels de la ville de Saumur sont invités à se réunir ce soir jeudi 18 octobre, à 8 heures très précises, pour la formation d'un SYNDICAT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL ayant pour but la défense et la représentation des intérêts commerciaux des adhérents partout où besoin sera, et par tous les moyens légaux dont le Syndicat pourra disposer.

Lieu de réunion : salle de la Mairie.

ORDRE DU JOUR : 1^o inscription des adhérents; 2^o choix d'un président; 3^o nomination d'un bureau; 4^o statuts.

THEÂTRE DE SAUMUR

La troupe Saint-Omer. — Comme il est regrettable que la salle de spectacle n'ait pas été hier soir mieux garnie, et comme cela doit être triste pour de pareils artistes de jouer devant les banquettes! M. Saint-Omer est cependant bien connu; il nous a montré plusieurs fois de bons, de vrais artistes; malgré cela, le public reste indifférent, et parfois il se dérange, hélas! pour des raquineries de 3^e ordre...

M^{me} Saignard est une perle!... Impossible de mieux rendre cet état de nervosisme de la légère Anais Vauresson. Cette artiste souligne avec un rare talent chaque mot, chaque trait d'esprit, et ses réticences, ses soupçons d'impatience ou de soulagement sont d'un vrai et d'un complet achevés.

La troupe de M. Saint-Omer est entièrement composée de véritables artistes, bien connus et appréciés du public parisien, et il serait trop long d'énumérer ici le talent de chacun d'eux; mais bornons-nous à dire que chaque fois que M. Saint-Omer veut faire une tournée en province, il a tout d'abord le bon goût de choisir, comme pièce, un des grands succès parisiens de l'année; puis il rassemble une troupe d'élite, marquée à son coin — le bon — et dont on peut prédire le succès.

Aussi nous espérons qu'une autre fois le public saumurois se réservera pour une tournée Saint-Omer.

La veille, au Grand Théâtre d'Angers, ces excellents artistes n'avaient guère été plus heureux. Voici ce que dit le *Ralliement* :

« Mardi soir, les amateurs du franc rire ont pu s'en donner; la troupe des tournées artistiques, sous la direction de M. Saint-Omer, jouait le *Fiacre 117* et le *Chant du coq*, et rarement on a vu interprétation aussi bonne.

Toute la soirée n'a été qu'un long éclat de rire souligné par de nombreux applaudissements. Il est regrettable que si peu de monde se soit rendu à cette représentation, car elle était véritablement attrayante. »

Le Docteur CAGLIOSTRO nous fait savoir qu'il donnera sa première séance ce soir jeudi, au Café du Commerce.

Dans la première partie, le docteur présentera les plus curieuses expérimentations du professeur Hermann et de nombreux tours japonais; dans la seconde, il s'occupera de l'hypnotisme, phénomènes provoqués sur les spectateurs.

UN CONCERT A MONTREUIL-BELLAY

Dimanche dernier, le concert donné à Montreuil n'a été qu'un long triomphe pour

les artistes angevins qui s'y sont fait entendre, MM. Laffage, X. et Daburon.

M. Laffage a émerveillé l'auditoire, fort nombreux, avec son instrument bizarre, le xylophone, dont il tire un si brillant parti. Le public enthousiasmé lui a fait redemander la *Ligue*, dont il est l'auteur, et c'est de bonne grâce qu'il s'est exécuté.

M. X., un violoniste amateur comme on en trouve rarement, a fait le plus grand plaisir avec la fantaisie-ballet de Bériot et deux autres brillants morceaux.

Quant à M. Daburon, l'on peut dire que son succès a été complet. Douze chansonnettes et scènes comiques, tel a été le bilan des interprétations du joyeux artiste.

La musique municipale, fort en progrès, a été très remarquée.

THOUARS. — L'administration des chemins de fer de l'Etat vient de prendre une mesure qui sera particulièrement appréciée par les voyageurs en destination des stations comprises entre Thouars et Les Sablés-d'Olonne.

Afin de remédier autant que possible aux inconvénients de l'arrêt de deux heures à Thouars, du train de nuit venant de Paris, arrêté exigé par les nécessités du service, elle a prescrit de préparer à l'avance en gare de Thouars des voitures de toutes classes munies de bouillottes. Les voyageurs pourront ainsi s'y installer dès leur arrivée et attendra confortablement le train de Tours. Tout le monde se félicitera de cette amélioration.

LA FLÈCHE. — Le sieur Leroy, marchand à Luché, passait auprès de Mansigné, monté dans une carriole conduite par un cheval trop vigoureux.

A un instant donné, la bête eut peur, fit un écart et renversa la voiture; le malheureux Leroy tomba, et si malheureusement qu'il eut la tête prise sous un des brancards, pendant que l'essieu lui comprimait la poitrine.

Un cultivateur, qui travaillait dans un champ qui domine la route, vit de loin le malheur et accourut. Avec une peine extrême il put dégager le malheureux, mais tout fut inutile, il ne trouva qu'un cadavre.

LA VARIOLE

Définition, causes, symptômes, marche, durée, terminaison de la maladie, traitement.

La variole est une fièvre éruptive, aiguë, contagieuse, caractérisée par une éruption de pustules qui se développent en plus ou moins grand nombre sur toute la surface du corps: ces pustules suppurent et se dessèchent en se couvrant de croûtes. Avant la découverte de la vaccine il était peu de personnes qui échappassent à la variole: c'est à Jenner, médecin anglais, que revient tout l'honneur de la découverte. Il avait remarqué que l'inoculation accidentelle du *cow-pox*, chez les sujets qui traient des vaches, était un préservatif contre la variole.

Après un très grand nombre d'expériences, il publia en 1798 le résultat de ses recherches et en 1800 un comité de vaccine fut établi en France.

Cette affection, décrite pour la première fois par le médecin arabe Rhyas sous le nom d'*euphlogia*, a reçu aussi les noms de *pocken* (Allemagne), *small pox* (Angleterre), de *picote*, *petite vérole*, etc.

La variole est d'autant plus rare qu'on se rapproche davantage du moment de la naissance; c'est surtout après six ans qu'elle se montre la plus fréquente: elle se produit ensuite d'autant plus rarement qu'on est plus avancé en âge.

La variole reconnaît pour unique cause la contagion; les deux sexes y sont également sujets et une des conditions les plus favorables à son développement est la sécheresse et la chaleur. C'est surtout à la période de suppuration et de dessiccation des pustules que se développe le principe contagieux; cette affection est une de celles qu'on voit le plus fréquemment apparaître sous forme épidémique; on a aussi remarqué que ces épidémies commencent le plus souvent au printemps.

Après une période d'incubation dont la durée varie entre sept et quinze jours pour la variole naturelle, la maladie débute par un frisson plus ou moins répété, par des nausées, des vomissements, des douleurs dans les reins, la poitrine, le ventre, les

membres, une constipation opiniâtre; les forces sont presque toujours perdues, il existe de l'agitation, de l'insomnie, quelquefois du délire; dans d'autres cas, au contraire, de la somnolence, de l'hébétéude.

La langue est sale, rouge à la pointe, les malades sont aussi quelquefois atteints de convulsions, de coryza, de maux de gorge, etc., etc.

L'éruption commence ordinairement du 2^e au 4^e jour de l'invasion; elle apparaît sous forme de petites taches ou de petits points rouges sur le menton, les lèvres, au front et aux joues; ces taches s'étendent ensuite au cou, au tronc et aux membres; elles s'élèvent peu à peu au-dessus du niveau de la peau et bientôt on aperçoit au sommet une vésicule plate qui renferme un liquide d'un blanc jaunâtre.

Ces pustules se répandent bientôt sur les membranes muqueuses de la bouche, du pharynx, du larynx et des paupières. Pendant que l'éruption se développe, les symptômes fébriles qui précèdent ordinairement l'éruption de la variole cessent, ou tout au moins diminuent notablement jusqu'au huitième ou au dixième jour. A cette époque, la fièvre redouble et ramène avec elle des frissons suivis de sueurs, de la dyspnée, des maux de tête; une salivation abondante dépendant de la quantité de pustules développées dans la bouche, paraît en même temps qu'une tuméfaction considérable de la face, des mains et des pieds. Pendant ce temps, les pustules s'élèvent et deviennent presque globuleuses; la sérosité qu'elles renferment se transforme alors en liquide purulent. C'est dans la fièvre secondaire que se montrent les complications graves de la variole; la mort peut alors être ici la terminaison de la maladie.

C'est vers le dixième jour que commence ordinairement la dessiccation des pustules; cette dessiccation se produit en suivant l'ordre de leur apparition, c'est-à-dire en commençant par la face.

Une odeur infecte s'échappe du corps des malades qui sont tourmentés par une très vive démangeaison. Peu à peu, les croûtes se détachent et laissent après leur chute, soit de simples taches violacées qui disparaissent lentement, soit des cicatrices irrégulières, blanches, pointillées de noir qui allèrent plus ou moins les traits. La guérison suit en général la chute naturelle des croûtes; cependant on peut voir, principalement dans la variole confluente, survenir une diarrhée rebelle et un petit mouvement de fièvre: le malade s'affaiblit et succombe dans un laps de temps plus ou moins long.

La variole peut, dans certains cas graves, se compliquer d'ophtalmie, de laryngite, de gastrite, d'entérite, de bronchite, de pneumonie, de rétention ou d'incontinence d'urine, d'érysipèle, de rougeole, de scarlatine, d'ecthyma, etc.

On voit souvent survenir, après la fièvre de suppuration, des abcès sous-cutanés dans diverses parties du corps, qui rendent la convalescence longue et difficile.

La durée totale de la variole est de quinze à vingt jours, quelquefois même davantage, car plus la variole est confluente et grave, plus sa durée se prolonge.

La terminaison de la maladie est extrêmement différente, suivant les espèces; dans la variole régulière, discrète, la mort ne survient jamais, à moins de complications; au contraire, les varioles appelées malignes et les varioles hémorrhagiques sont des affections dont la terminaison est malheureusement presque toujours funeste.

C'est surtout dans les épidémies que la terminaison funeste est extrêmement fréquente; la mort arrive presque toujours dans la période de suppuration. Les symptômes s'aggravent, il y a du délire, du coma; le pouls devient petit et faible; puis surviennent les selles involontaires, la rétention d'urine, les soubresauts des tendons et les malades succombent après une agonie plus ou moins longue.

Chez les femmes enceintes, la variole a toujours une grande gravité, car elle détermine fréquemment l'avortement et met la vie de la femme en danger.

Enfin, d'une extrême gravité dans la vieillesse, cette maladie devient beaucoup moins grave chez les enfants surtout après la seconde année.

Traitement

Nous diviserons le traitement en deux parties: 1^o traitement abortif; 2^o traitement curatif.

1^o **Traitement abortif.** — Ce traitement a pour but d'empêcher les pustules d'acquiescer leur entier développement; exclusivement réservé à l'initiative du médecin, il consiste en la cautérisation des pustules avec le nitrate d'argent en onctions mercurielles ou bien encore en application de l'emplâtre de Vigo. C'est surtout les pustules de la face que l'on doit tâcher de faire avorter; à cet effet, on les recouvre d'un masque qui ne laisse à découvert que les yeux, les narines et la bouche.

2^o **Traitement curatif.** — Il consiste à tenir les malades à l'abri du froid sans toutefois entretenir autour d'eux une température élevée; à maintenir le ventre libre, à les empêcher par tous les moyens possibles de se gratter et à entretenir une grande propreté autour d'eux. Les onctions avec l'huile d'amandes douces, avec l'axonge sont très utiles en ce qu'elles favorisent la chute des croûtes. Comme boissons, on donne aux malades des tisanes émoullientes ou acidulées à une température modérée.

Les gargarismes émoullients sont opposés au mal de gorge; enfin, les lavements laxatifs ou émoullients, les sinapismes promenés sur les membres inférieurs, le quinquina donné dans la période de desquamation, tels sont les moyens généraux employés dans le traitement de la variole peu grave.

Il est inutile de faire remarquer que dans la variole irrégulière, compliquée ou maligne, le traitement doit toujours être laissé à l'initiative du praticien.

Dr A. JEANNOTOT.

Nous avons publié hier, en tête de notre Chronique locale, le *traitement préservatif*, par le même docteur.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 17 octobre.

Fermé à l'ouverture suite d'un léger tassement à l'arrivée en faiblesse de la cote de Berlin, puis reprise dans la dernière demi-heure: 3 0/0, 82.45; 4 1/2 0/0, 105.62.

L'action du Crédit Foncier est très solide à 1,367.50. Les achats ont été très nombreux sur les obligations foncières et communales à lots, notamment sur les foncières 1885 qui sont encore à 30 francs du pair.

La Société Générale se fixe à 477.50.

Le marché de la Banque d'Escompte a été très soutenu; on cote de 508 à 510.

Le comptant se porte sur l'action des Dépôts et Comptes courants dont l'échéance du coupon est proche.

On a traité le Panama de 277 à 280; les obligations à lots à 342.50. La compagnie annonce que moyennant un escompte de 3 0/0 elle paie immédiatement les lots sortis au tirage du 15 octobre et qui régulièrement sont à échéance du 15 novembre.

L'obligation de Porto-Rico se négocie à 297 et 298. La conversion qui menace les bons hypothécaires de Cuba 6 0/0 a provoqué de nombreux arbitrages entre ces deux valeurs. L'une et l'autre ont un tirage d'amortissement en décembre. Le porteur de Cuba en cas de remboursement ne gagne rien, tandis que l'obligataire de Porto-Rico encaisse une prime de 200 francs.

On cote à 368 50, demandée, l'obligation des Chemins de fer Economiques.

AVIS

M^{me} veuve PETIT-PERRAULT continuera les travaux entrepris par son mari, dans le même local, 80, rue d'Orléans, sous la direction de son gendre, M. HENRI PELOU, géomètre-expert à Saumur.

M^{me} PETIT ose espérer que la clientèle, acquise par l'urbanité et la bonne exécution des ouvrages de M. Petit, lui restera fidèle.

Les Titres de 1 livre sterling

Tout récemment on a offert au public des obligations au prix de 286 fr. et même des Bons au prix de 100 francs. Il y avait mieux à faire encore: c'est ce qu'a très opportunément compris la Société l'Union des Mines d'Or, qui émet des actions de 25 francs, entièrement libérées.

Quand on voit quels magnifiques résultats ont donné dans ces derniers temps les mines du sud de l'Afrique, où cette Compagnie possède plus de cent mille hectares de champs d'or; que des mines gagnent 50 fois leur capital, et qu'une quantité d'autres concessions rapportent 20, 30 et jusqu'à 100 pour cent de revenu, on a le droit de recommander de semblables placements.

Ajoutons que les actions de l'Union des mines participent déjà à huit concessions remarquables, occupant une surface de près de 600,000 hectares où l'or est partout.

Taux peu élevés de l'action, combinaison de groupement qui constitue l'assurance mutuelle, tels sont les principaux avantages de cette affaire.

On souscrit à Paris, à la succursale, 26, rue Cambon, en versant 26 francs par action au porteur. Dans la somme de 26 fr. sont compris le

change de la livre sterling, le timbre de quittance, le droit à payer en Angleterre pour les actions au porteur et autres frais. Les souscripteurs désireux de posséder des actions nominatives devront l'indiquer sur le bulletin de souscription, il leur sera remboursé 0 fr. 40 par action.

Le public français ne doit pas se désintéresser de cette affaire, qui est une bonne affaire pour la petite épargne. Gardons-nous de laisser aux étrangers le monopole de la récolte de l'or.

Nausées

Châtillon (Allier), le 16 juillet 1887. — Je souffrais beaucoup de la migraine et de nausées; les Pilules Suisses (1 fr. 50 la boîte) m'ont fait grand bien, j'ai de nouveau de l'appétit et les nausées ont disparu. (Sig. lég.) M^{me} LOUISE SIMONIN.

Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 20 octobre

Barbe-Bleue, opérette.

Dimanche 21 octobre

Mignon, opéra-comique.

OUVERTURE

DU COMPTOIR SAUMUROIS

Rue Saint Jean, 18.

Maison MENIER

E. TROUVÉ, Succ^r

Consommations de premier choix, vins fins et liqueurs des meilleures marques à des prix très modérés.

Eviter les contrefaçons

LESSIVE-IRIS

Nous engageons à ne pas confondre la véritable *Lessive-Iris* avec les nombreux produits vendus sous le nom de *Lessive parfumée à l'Iris* ou à la violette, et qui ne sont que de grossières imitations sans aucune valeur hygiénique et antiseptique.

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Paris, un an . . . 10 fr. — Départements, 12 fr. Union postale 13 fr.

Le *Magasin pittoresque* (rédacteur en chef, M. Edouard Charton) contient, dans son numéro du 15 octobre:

TEXTE. — Michel Schupbach, par M. Ed. Ch. — Le T. csin (suite), par M. J. Girardin. — La Sacquerie de Nantes, par M. G. Gn. — Les Abeilles, par M. Le-baz illes. — Le Pédantisme dans les mots, par M. Ch.-Er. Guignet. — Le Château de Maintenon (Eure-et-Loir), par M. H. de Curzon. — Souvenir d'enfance, par M^{me} J. C. — L'air que nous respirons, par M. A. de Vaulabelle. — Qu'y a-t-il au centre du globe? par M. C. — Transparence de l'eau des lacs, par M. E. Lefebvre.

GRAVURES. — La Pharmacie de Michel Schupbach, à Langnau (Suisse). — La Sacquerie de Nantes, dessin de M. Gilbert. — Vue du château de Maintenon, dessin de M. Vaillier. — L'air que nous respirons (4 gr.). — Croquis par Topffer (3 gravures).

Librairie ABEL PILON, rue de Valenciennes, 38, PARIS

A. LE VASSEUR & C^o, Éditeurs

LIVRAISON IMMÉDIATE

de tous les Ouvrages de la Librairie française;

de toutes les Partitions et Publications musicales;

DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Gravures, Gouaches, Estampes en Couleurs, etc.

AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR

Payable CINQ FRANCS par mois

ESCOMPTE AU COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

LES FRÈRES MAHON

médecins spécialistes, obtiennent mille

guérisons par an dans les hôpitaux. Maladies de

la peau et du cuir chevelu, téguments, dartres, chute

des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pen-

dant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers,

consulte le dernier dimanche de chaque mois à

Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt

des *Pommades MAHON* à Saumur, à la pharmacie

GARLIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

AUX SOURDS

Une personne guérie de 23 années de surdité et de bruits d'oreilles par un remède simple en enverra gratis la description à quiconque en fera la demande à NICKOLSON, 4, rue Drouot, Paris.

PAUL GODRT, propriétaire-gérant.

A LA VILLE DE PARIS

Place Saint-Pierre, Saumur

GRANDE LIQUIDATION

POUR CAUSE DE CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE
NOMBREUSES OCCASIONS A TOUS LES RAYONS

Nouveautés et Confections pour Dames, Mérinos, Draperies, Fourrures, Blanc, Rouennerie, Toiles

COUVERTURES ET COUVRE-PIEDS

MERCERIE ET BONNETERIE

RAYON SPÉCIAL DE CONFÉCTIONS

Pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

CHAPELLERIE — PARAPLUIES

A VENDRE COUPES

DE BOIS TAILLIS Et pieds de Chênes

Situées sur la Terre de Brézé,
Station de Brézé - Saint-Cyr - en-
Bourg (Maine-et-Loire).

Ces Coupes sont à exploiter en 1888-1889
Ensemble: 66 hect. 89 ares 86 cent.

Les Bois des Bas sont à la distance
de deux kilomètres du canal de la
Dive.

Les Bois des Hauts et des Bas sont
à la distance de quatre kilomètres de
la station de Brézé (ligne de Poitiers
à Saumur), et à douze kilomètres de
la ville de Saumur.

Vente des Coupes de 1888

Trente-six hectares cinquante-cinq
ares soixante-sept centiares, conte-
nant 519 anciens, 373 modernes,
309 cadets, 222 balivettes.

Vente des Coupes de 1889

Trente hectares trente-quatre ares
dix-neuf centiares, contenant 314
anciens, 548 modernes, 453 cadets
742 balivettes.

Totaux: Soixante-six hectares qua-
tre-vingt-neuf ares quatre-vingt-six
centiares, contenant 833 anciens, 721
modernes, 762 cadets, 964 balivettes.

L'acquéreur aura la faculté de faire
du charbon sur les emplacements dési-
gnés; il pourra également écorcer.

On pourra, au gré de l'acquéreur, ne
traiter que pour les Coupes comprises
dans l'Exercice 1888-89.

S'adresser, pour les renseigne-
ments, à M. Epoux, régisseur de la
Terre de Brézé.

A VENDRE D'OCCASION

UN JOLI PETIT COUPÉ

Fabrique à Paris, dernier modèle
S'adresser chez M. Florisson, car-
rossier, 58, rue d'Orléans.

A VENDRE

DEUX JOLIES JUMENTS, 5 et 6 ans,
selle et voiture, bien attelées.
S'adresser chez M. HÉGRON, négo-
ciant, 31, rue du Pavillon

SUCRE DE CANNE POUR VENDANGES

Entrepositaire: COURTET, rue Daillé, Saumur

68 FRANCS LES 100 KILOS

Etude de M^e PAUL PROUX, commis-
saire-priseur de l'arrondissement
de Saumur.

VENTE DE MEUBLES

Aux enchères publiques.

Le LUNDI 22 octobre 1888, à une
heure du soir, et jours suivants, s'il y
a lieu, à Saumur, Salle des Ventes,
rue d'Orléans, n^o 53.

Il sera vendu:

Bois de lits, armoires à glaces,
buffets, tables, commodes, bureaux,
bibliothèque, lits en fer, canapés, un
ameublement de salon style Louis
XVI, comprenant quatre fauteuils et
deux chaises, fauteuils, chaises en
ébène sculpté et autres, glaces, une
grande pendule Louis XIV, genre
boule et marqueterie, montres en
or, bijoux, lampes et suspensions,
un très beau christ monté sur cristal,
articles de literie, linge, vête-
ments, calorifères et cuisinières en
fonte, vins, futailles et trains de
barriques, batterie de cuisine, vais-
selle et quantité d'autres objets.
Au comptant, plus 10/0.

L'UNION SAUMUROISE

demande un CONCIERGE pour le
1^{er} janvier 1889.

Il est alloué le logement, les béné-
fices du tir évalués de 200 à 250 fr.
par an, et ceux de la buvette.

Adresser une demande, par écrit,
à M. DOUSSAIN, président, 10, rue
des Basses-Perrières.

TRES VASTE MAISON

A LOUER

PRÉSENTEMENT

7, Place Dupetit-Thouars, à
Saumur.

Convientrait pour un hôtel ou
maison de commerce de gros.

S'adresser à MM. NEVRE et HATTAT,
place du Roi-René.

Exposition Universelle de 1889

Huit jours à Paris

Couché, nourri, entrée à l'Exposi-
tion, promenades aux environs de
Paris. Entrée dans un théâtre au
choix. Entrée aux musées, jardins,
monuments, etc., pour 150 fr. Ver-
sement 10 fr. par mois. Faculté de
venir à n'importe quelle date après
dix versements ou 100 fr.

Les fonds sont versés au Comptoir
d'Escompte à Paris.

S'adresser, pour renseignements, au
bureau du journal, ou 6, rue du
Temple, Saumur.

A LOUER PRÉSENTEMENT

Une grande et belle MAISON

Avec remise et écurie, ter-
rasse et jardin, rue de Bor-
deaux, 13.

S'adresser à M^{me} AMOUREUX,
en face la maison.

Etude de M^e GAUTIER, notaire
à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude et par le ministère de
M^e GAUTIER, notaire,

Le SAMEDI 27 octobre
1888, à midi,

UNE

MAISON

Située à Saumur,

Rue de Bordeaux, n^o 55,

AVEC JARDIN

S'adresser, pour traiter avant l'ad-
judication, à M^e GAUTIER, notaire.

LA REVUE DES JOURNAUX ET DES LIVRES

Publie en ce moment l'IMMORTEL, par Alphonse DAUDET.

Nos lecteurs nous consultent souvent sur le choix d'une Revue hebdo-
madaire. Nous ne pouvons faire mieux que de leur indiquer la
Revue des Journaux et des Livres, la publication la plus curieuse et la
plus intéressante de notre époque. Ce journal reproduit en effet, chaque diman-
che, ce qui a paru de plus remarquable dans les journaux et livres de la se-
maine: Articles à sensation, Nouvelles, Contes, Chroniques, Actualité, Curiosités
scientifiques, Connaissances utiles, Joyeux devis, Nouvelles à la main, Petites
notes, etc. Pas de politique.

La collection des trois premières années de la Revue des Journaux contient
plus de MILLE Nouvelles littéraires et Contes variés signés des plus grands
écrivains: elle donne un nombre considérable de renseignements utiles dans les
Lettres, les Sciences et les Arts; c'est, en un mot, un résumé de la production
intellectuelle des trois dernières années. Elle contient, en outre, les romans com-
plets suivants: SAPHO, par Alphonse Daudet; CINQUANTE POUR CENT, par
Henri Rochefort; NELLA, par Martial Moulin; LA MORTE, d'Octave Feuillet;
L'ABBÉ CONSTANTIN, de Ludovic Halévy, etc. etc. La Revue des Journaux
publie actuellement, comme feuilletons, MANON LESCAUT, par l'abbé Prévost,
et l'IMMORTEL, par Alphonse Daudet, le plus grand succès de l'année.

La Revue des Journaux et des Livres donne de nombreuses primes
gratuites. Chaque collection, solidement reliée en toile rouge, avec titres
dorés, coûte 14 francs. L'abonnement: Trois mois, 4 fr.; six mois, 7 fr.; un
an, 12 fr. — Etranger: Trois mois, 4 fr. 50; six mois, 8 fr.; un an, 14 fr.

Adresser les lettres et mandats à M. G. NOBLET, Administrateur, 13, rue
Cojas, Paris.

MÉDAILLES ET DIPLOMES D'HONNEUR AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES

BANDAGES HERNIAIRES

à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Cuisses
DE MM. WICKHAM F^{rs}, D^{rs}, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE,
16, A PARIS.

SOULAGEMENT RÉEL ET SOUVENT GUÉRISON
Seul dépôt à Saumur chez M^{re} V. LARDEUX, coutelier et bandagiste.
Un employé spécialiste, s'occupe de l'application des appareils pour les hommes.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU
8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle
trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus
en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).
Locations, échanges, accords, réparations, musique et
partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 17 OCTOBRE.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.
3 % amortissable	82 20	83 30	Est	800	800	Obligations			Gaz parisien	522 50	523 50
3 % (nouveau)	83 03	85 25	Paris-Lyon-Méditerranée	1305	1305 75	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	527	527	Est	394 50	394
3 1/2 % (nouveau)	105 40	105 50	Midi	1161 25	1170	1865, 4 %	518 25	518	Midi	399 50	397
Obligations du Trésor	508 75	508	Nord	1812 50	1811 25	1869, 3 %	404	404	Nord	407	407 75
Banque de France	3955	3940	Orléans	1318 75	1320	1871, 4 %	513	513	Orléans	399 50	400
Société Générale	477 50	477 50	Ouest	905	908 75	1875, 4 %	390 25	395	Ouest	403	401 75
Comptoir d'Escompte	1045	1045 25	Compagnie parisienne du Gaz	1400	1400	1876, 4 %	515	515	Paris-Lyon-Méditerranée	400 75	400 25
Crédit Lyonnais	623	623 50	Canal de Suez	2220	2227 50	Bons de liquid. Ville de Paris	528 50	529	Paris-Bourbonnais	399 50	398 75
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1365	1368 75	C. gén. Transatlantique	555	552 50	Obligations communales 1879	475 50	475	Canal de Suez	587	587 50
Crédit mobilier	441 25	433	Russe 5 0/0 1870	102 80	102 90	Obligat. foncières 1879 3 %	485	485	Panama 6 0/0	354	354
anal. Inter.-Panama	278 75	280				Obligat. foncières 1 83 3 %	388 25	388 25			

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur